



Municipalité de Saint-Félix-de-Valois  
600, chemin de Joliette  
Saint-Félix-de-Valois (Québec)  
J0K 2M0  
Tél : 450-889-5589 Téléc. : 450-889-5259  
[amenagement@st-felix-de-valois.com](mailto:amenagement@st-felix-de-valois.com)

DEMANDE POUR PERMIS D'ARROSAGE VALIDE 10 JOURS  
ET/OU REMPLISSAGE DE PISCINE

Ce formulaire n'est pas le permis / certificat

INITIALES : \_\_\_\_\_

IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE		
Adresse visée :	Lot :	Matricule :
Nom :	<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Requérant*
Adresse :	<i>*si n'est pas propriétaire, procuration requise</i>	
Téléphone :	TYPE DE TERRAIN	
Cellulaire :	<input type="checkbox"/> Résidentiel	<input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel
Courriel :	<input type="checkbox"/> Agricole	<input type="checkbox"/> Institutionnel / Public

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DE L'USAGE PROJETÉ			
Raison de la demande :	<input type="checkbox"/> Nouvel aménagement	<input type="checkbox"/> Remplacement	<input type="checkbox"/> Remplissage de piscine
Type de demandes :	<input type="checkbox"/> Aménagement paysager <input type="checkbox"/> Ensemencement <input type="checkbox"/> Tourbe		
Localisation :	<input type="checkbox"/> Cour avant	<input type="checkbox"/> Cour latérale gauche	<input type="checkbox"/> Cour latérale droite <input type="checkbox"/> Cour arrière
Date d'installation de la tourbe/ensemencement ou de remplissage :	DD/MM/AAAA		

ENTREPRENEUR			
Nom de l'entreprise :			
Adresse :			
Téléphone :	Télécopieur :	Licence RBQ :	
Responsable :			
Courriel :		Téléphone :	

DOCUMENTS REQUIS*

SI L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS REQUIS NE SONT PAS FOURNIS, LA DEMANDE SERA CONSIDÉRÉE INCOMPLÈTE ET ELLE NE SERA PAS TRAITÉE PAR LE FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ.

*Il est interdit d'utiliser simultanément plus d'un boyau d'arrosage par habitation. Le permis autorise l'arrosage la journée de l'installation ou de l'ensemencement. Pour les jours suivants, l'arrosage est permis uniquement entre 21 h et 23 h.*

**DANS TOUS LES CAS, LE PAIEMENT DES FRAIS DU PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION EST EXIGÉ.**

\* La liste de documents requis est à titre indicatif seulement. Il faut se référer au règlement numéro 158-2007 relatif aux permis et certificats pour connaître la liste des documents qui doivent accompagner la demande. À noter que le fonctionnaire désigné peut exiger tout renseignement ou document complémentaire requis pour l'analyse du dossier, et ce, aux frais du requérant.

SIGNATURE	DATE
-----------	------



« Soyons fier d'y vivre »